

# Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 19 novembre 2020

## Ordre du jour

---

- Demande de diverses subventions (Subvention DETR, Fonds 199, Plan de relance Région, Plan de relance Etat)
- Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents
- Questions diverses

11 élus sont présents.

### **1. Demande de diverses subventions (Subvention DETR, Fonds 199, Plan de relance Région, Plan de relance Etat)**

---

Denis Beraud a sollicité, par l'intermédiaire du cabinet BMV, des devis pour différents travaux d'entretien sur des bâtiments municipaux. Le montant total des travaux s'élève à 115 300 € HT.

Monsieur le Maire précise les subventions auxquelles peuvent prétendre ces travaux :

- Une demande de subvention dans le cadre de la DETR, Dotation d'équipement des territoires ruraux, de 25 à 30 % sur la totalité des travaux.
- Le Fonds 199 du Département sera sollicité pour les travaux sur les locaux de la mairie et de l'école, à hauteur de 40 % du montant des devis, soit 20 000 €.
- Le Plan de relance de la Région sera sollicité pour les travaux du garage communal et de la salle polyvalente, à hauteur de 45 % du montant des devis, soit 26 570,38 €.

Enfin Paul Braud demande l'accord du conseil municipal afin de solliciter une subvention exceptionnelle pour la relance des entreprises locales dans le cadre du Plan de relance de l'Etat. Il s'agit de pouvoir financer une partie des travaux d'adduction d'eau potable (conduite d'eau de Séjallières, celle du Villard jusqu'à la conduite principale, celle qui dessert les villages de Belvezet, Fontfreyde, Arzac et Vabrettes). La subvention sollicitée s'élève à 30 % du montant des travaux.

Le conseil municipal délibère et autorise Monsieur le Maire à déposer ces demandes de subventions (11 votes pour).

### **2. Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents**

---

Une ATSEM s'est mise en retrait en raison de l'épidémie de Covid-19. Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal afin de recruter une remplaçante sur un CDD de 30h/semaine jusqu'au 30 novembre 2020.

Le conseil municipal donne son accord au recrutement de Mademoiselle Léa BOYER qui assurera des missions d'ATSEM auprès de l'enseignante de Maternelle.

### **3. Questions diverses**

---

Trésorerie de Cayres : Paul Braud expose la situation de la Trésorerie de Cayres, qui doit fermer ses portes au 31 décembre 2020. La Communauté de Communes du Pays de Cayres Pradelles sera alors rattachée à la Trésorerie de Langeac. La Trésorerie de Saugues est dans la même situation. Le conseil municipal décide de soutenir la motion contre la fermeture des Trésoreries de Cayres et de Saugues adoptée par les Communautés de Communes concernées.

Déneigement : Paul Braud rappelle le circuit de déneigement de l'employé communal. Deux routes ne sont pas déneigées en hiver, celle de Sansac vers Montlong et celle du réservoir vers la Glotonie.

Adressage : Isabelle Gaillard interroge le maire sur la démarche d'adressage à mettre en œuvre. Paul Braud explique comment peuvent être choisis les noms des rues. Le conseil municipal prévoit de lancer très rapidement ce chantier.

Coupe de bois : Josette Braud demande si des coupes de bois sont prévues sur le bourg de Saint Jean. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent se faire connaître en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.